

Acquérir les bases de la prévention

Participer à la démarche de prévention



DUREE

1 jour, soit 7 heures

PREREQUIS

Aucun

EFFECTIF

12 personnes max.

PUBLIC CONCERNE

Tous

LIEUX ET DATE

Nous consulter

TARIFS (€ HT)

Nous consulter

FORMAT

Présentiel uniquement

INTERVENANT

Formateur expert, sélectionné selon processus qualité interne

REFERENCES

Art. L4121-3 et suivants

Art. R4121-1 et suivants

Code du Travail

Maj programme : 22/05/2026

Taux satisfaction (2025) : /

HOMNIA

— Conseil & Formation —

3 rue de la Loge
41140 Noyers sur Cher

06.79.06.78.64
gbuffet.homnia@gmail.com

SIRET 95092622000027
Code APE 8559A
NDA 24410156441

OBJECTIFS DE FORMATION

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les enjeux de la prévention et les principales obligations en matière de Santé et Sécurité au Travail
- Identifier les sources de danger, participer à la démarche de prévention des risques
- Participer à la mise à jour le Document-Unique d'Evaluation des Risques (DUER)
- Identifier les principaux leviers permettant d'ancrer la culture sécurité

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Apports théoriques mêlés d'exercices pratiques et de mises en situation :
 - Quizz de découverte
 - Exercices pratiques de mise en situation
 - Travaux en sous-groupes
- Présentation via PC et vidéoprojecteur

VALIDATION ET OBTENTION FINALE

- Validation des acquis en cours de formation (exercices pratiques et quizz)
- Attestation de fin de formation
- Remise d'un Livret Mémo avec les messages clés

CONTENU

Partie I : Introduction et définitions

- Données et chiffres sur les accidents et maladies professionnelles
- Définition et enjeux de la prévention
- Notion de danger / risque et protection / prévention
- Les principes généraux de la prévention

Partie II : Connaître les principales obligations en matière de santé et sécurité au travail

- Les textes clés et les obligations de l'employeur
- Le Document-Unique d'Evaluation des Risques (DUER) et le C2P
- Le devoir d'alerte et droit de retrait

Partie III : Repérer, évaluer et maîtriser les risques professionnels

- Définir les situations de travail : méthode ITAMAMI / QQQQCCP
- Evaluer les risques :
 - L'identification des risques
 - Les moyens de maîtrise : technique, humain et organisationnel
 - La cotation des risques : gravité, probabilité et matrice de criticité
- Construire un plan d'action
 - Objectifs du plan d'action
 - Le PAPRI Pact
 - Définir des actions SMART
 - Construire son plan d'action

Partie IV : Ancrer et développer la culture sécurité

- Intégrer un nouveau collaborateur
- Communiquer, animer et sensibiliser
- Culture Sécurité
- Synthèse des bonnes pratiques